LE STATUT DU PERSONNEL NON MEDICAL ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Programme actualisé de la loi du 6 août 2019 et du SEGUR DE LA SANTE



TARIF 2025 1.790 € TTC

PAR AGENT

DUREE4 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Permettre aux spécialistes ou non spécialistes d'acquérir une vision globale de la gestion des Ressources Humaines
- Savoir répondre à toutes les situations intéressant la carrière du personnel non médical

METHODOLOGIE

Exposés / Etudes de cas QUIZZ d'auto-évaluation Analyse de la réglementation et de la jurisprudence

Support de cours remis sous format papier et/ou accessible via l'espace-client



PUBLIC CONCERNE

- Agents nouvellement intégrés dans la fonction publique hospitalière
- Nouveaux gestionnaires affectés dans des services RH
- Candidats aux concours d'accès à la fonction publique hospitalière (ACH, AAH)

PREREQUIS

 Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

22 personnes maximum

PROGRAMME



RAPPEL DE NOTIONS GENERALES

- Distinction entre fonction publique, secteur public et secteur privé
- La nature juridique du statut de la fonction publique

LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- Rappel de la situation avant 1983
- Evolution des statuts depuis 1983 jusqu'au Code Général de la Fonction Publique au 1er mars 2022

LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE

(communs aux 3 Fonctions Publiques)

Les droits & obligations

LE STATUT DU FONCTIONNAIRE HOSPITALIER

- Les conditions liées au recrutement sur poste à temps complet (temps non complet depuis 2020)
- La mise en stage
- Les positions d'activité et de non activité
- La reprise des services antérieurs au recrutement en qualité de fonctionnaire
- L'avancement d'échelon et de grade
- La rémunération : le traitement indiciaire, les primes et indemnités
- L'évaluation (en remplacement de la notation)
- Le régime disciplinaire : la procédure, l'échelle des sanctions
- L'exercice du droit syndical
- La formation continue, le DPC
- Les différentes modalités de cessation de fonctions (y compris l'expérimentation de la rupture conventionnelle)

LES INSTANCES DE DECISION ET DE CONSULTATION (LEUR ROLE DANS LA GESTION DU PNM)

Les instances de décision

- Le Conseil de Surveillance (le Conseil d'Administration en ESMS)
- Le Directoire
- Le Directeur

Les instances de consultation

- La Commission Médicale d'Etablissement (CME)
- Le Comité Social d'Etablissement (CSE) et la formation spécialisée en hygiène sécurité et conditions de travail (FS-SSCT)
- Les CAP (pour les titulaires/stagiaires) et les CCP (pour les contractuels)
- La CSIRMT : l'objectif de sa création et son rôle

LES AGENTS CONTRACTUELS

Les agents contractuels de droit public

- Distinguer les dispositions communes avec le statut du fonctionnaire
- Les conditions de recrutement (CDD et CDI) et le recrutement du salarié étranger
- Le formalisme et la teneur du contrat
- La rémunération
- Le régime disciplinaire
- Les droits et obligations de l'agent contractuel
- Les positions administratives réglementaires

Les agents contractuels de droit privé

- Les Parcours Emplois Compétences (CUI-CAE dans la FPH) depuis 2018
- L'apprentissage et les aides financières possibles (Etat, ANFH)



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation